



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
mercredi 18 mai 2017
à 20h30**

Membres présents : BESSON Guy, CLOYE Jérémy, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Pierre-Paul, FAURE Ludovic, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie
Membres excusés : ALVERGNAS Jean-Marc, DEPIERRE Catherine, FAYOLLE Christian
Secrétaire de séance : GRAEL Richard

LANCEMENT DE NOUVELLES ACTIONS DANS LE CADRE DU TEPCV

Monsieur le Maire rappelle que le programme des « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » a été lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. C'est dans ce cadre que la commune de Meys peut prétendre à des financements TEPCV pour la réalisation des projets suivants :

- Expérimentation toilettes autonomes (sans eau, sans électricité, sans matière carbonée, utilisation de vers coprophage) dans l'écoquartier. La subvention est demandée à l'unanimité.
- Création d'une voie piétonne sur l'entrée sud du village. La subvention est demandée à 12 voix pour, 2 contre.

ACQUISITION DE MATERIEL DE DESHERBAGE ALTERNATIF

Monsieur le Maire explique que l'agence de l'eau, a lancé un appel à projets dans le domaine de la réduction ou la suppression de l'usage de pesticides en zones non agricoles. Monsieur le Maire rappelle que la commune de Meys est sensible à la suppression de l'usage de produits phytosanitaires et a signé la charte « zéro pesticide » en 2013. Pour les secteurs de la commune plus difficiles à entretenir, la commune de Meys souhaite s'équiper de matériels alternatifs et spécifiques.

Le conseil vote à l'unanimité une demande d'aide financière à l'agence de l'eau dans le cadre de l'acquisition de ce matériel de désherbage alternatif.

ETUDE D'OPPORTUNITE D'UN RESEAU DE CHALEUR ENERGIE BOIS REALISE PAR LE SYDER

Monsieur le Maire informe de la réflexion autour d'une chaufferie au bois énergie, avec réseau de chaleur pour les besoins des bâtiments communaux et les logements des bailleurs sociaux. Monsieur le

Maire propose de transférer au SYDER la compétence nécessaire et de le solliciter afin qu'il établisse une étude de faisabilité technico financière. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Celui-ci donne un avis favorable à l'unanimité.

APPROBATION DE L'ADHESION DES COMMUNES LIGERIENNES A LA CCMDL AU 1^{ER} JANVIER 2018

Monsieur le Maire rappelle que 7 communes de la Loire ainsi que la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais ont délibéré positivement pour l'intégration de ces communes dans le périmètre de notre nouvelle intercommunalité, à partir du 01 janvier 2018. Chaque commune membre devant se prononcer sur ce sujet, le conseil municipal de Meys donne un avis favorable à l'unanimité pour l'intégration de Chatelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint Denis sur Coise, Virigneux et Viricelles dans la nouvelle Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE DE MEYS

Monsieur le Maire expose que nous avons la chance de posséder une bibliothèque municipale qui fonctionne bien et invite les habitants, qui ne l'auraient pas encore fait, à prendre leur carte gratuite. Il rappelle que celle-ci est ouverte 6h par semaine, 4 jours (même le dimanche). Une équipe de 11 bénévoles est aidée de Véronique Gouttenoire (salariée de plusieurs communes) pour l'accueil du public, des scolaires et le bon déroulement de nombreux projets chaque année. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de financer un jour mensuel de plus. Il est à noter que 68 enfants et 65 adolescents ou adultes fréquentent ce lieu municipal et que le portage à domicile concerne 4 personnes. Chaque année, un rapport, le Schéma Départemental de Lecture Publique permet, grâce à différents critères de juger « du service rendu » par chaque bibliothèque par rapport à une moyenne départementale ou nationale. Il est force de constater que la nôtre se porte bien.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'OPERATION BEBES LECTEURS

Monsieur le Maire explique que le Département propose d'offrir un livre à chaque enfant de moins de 3 ans dans le cadre de son opération « Bébé lecteurs ». Les parents devront se rendre à la bibliothèque afin de récupérer l'ouvrage. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que Monsieur le Maire signe la convention de partenariat avec le Département.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIEMLY, EXTENSION DU PERIMETRE SYNDICAL

Monsieur le Maire informe que le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier a accepté l'adhésion de la commune de Riverie à compter du 01 janvier 2018 dans son périmètre d'activité.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts pour l'extension du périmètre du SIEMLY.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ASSOCIATION « POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE ».

Monsieur le Maire explique que l'association des Monts du Lyonnais « Pour une alimentation solidaire » organise une marche musicale le dimanche 25 juin. Cette association récupère les invendus de productions maraichères afin de les vendre à prix bas à des personnes en difficulté financière.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, de mettre à disposition la salle polyvalente de la commune à cette association à caractère social.

DEMANDES D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ASSOCIATION DU SOU DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'instar des autres années, la Kermesse de l'école, sera organisée par le Sou des Ecoles et aura lieu le samedi 01 juillet. Monsieur le Maire, rappelle les besoins listés dans le courrier du Sou des Ecoles pour que cette manifestation soit une réussite. Il est décidé d'accorder notamment le stade de la Gare et d'autoriser la mise en place de structures gonflables.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal décide d'accepter une demande de subvention de l'association de l'Hôpital de Chazelle pour 50 € et rappelle que 2 meysards y séjournent actuellement.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire annonce que la demande de subvention de 500 €, demandée par la commune, est accordée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour son projet « 10 000 coins nature » qui se déroulera à l'école.
- Monsieur le Maire explique que des travaux seront réalisés afin de pomper de l'eau dans l'Etang Varagnat pour les besoins d'arrosage du stade de foot, ceci dans un souci d'économies de l'eau potable.
- Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017 et demande aux conseillers d'établir les permanences du bureau de vote.
- Monsieur le Maire annonce l'évènement à ne pas rater cette année, la soirée rock avec le groupe

DETOUR, à la salle polyvalente, le samedi 24 juin à 20h, entrée 5 euros. Cette soirée est organisée par le Centre Communal d'Actions Sociales de Meys afin de récolter des fonds pour soutenir les actions sociales du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 juin 2017.

Philippe GARNIER
Maire

